

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau-environnement

Cellule milieux aquatiques

Références : MA/VC

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Communes d'ALLINGES, ANTHY-SUR-LEMAN, ARMOY, BALLAISON, BONSEN-CHABLAIS, BRENTHONNE, CERVENS, CHENS-SUR-LEMAN, DRAILLANT, DOUVAIN, EXCENEVEX, FESSY, LOISIN, LULLY, LE LYAUD, MARGENCEL, MASSONGY, MESSERY, NERNIER, ORCIER, PERRIGNIER, SCIEZ, THONON-LES-BAINS, VEIGY-FONCENEX, YVOIRE

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° DDT-2017-781 du 16 mars 2017 est prescrite sur le territoire des communes d'ALLINGES, ANTHY-SUR-LEMAN, ARMOY, BALLAISON, BONSEN-CHABLAIS, BRENTHONNE, CERVENS, CHENS-SUR-LEMAN, DRAILLANT, DOUVAIN, EXCENEVEX, FESSY, LOISIN, LULLY, LE LYAUD, MARGENCEL, MASSONGY, MESSERY, NERNIER, ORCIER, PERRIGNIER, SCIEZ, THONON-LES-BAINS, VEIGY-FONCENEX, YVOIRE, une enquête publique, au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, sur la demande de THONON AGGLOMERATION, relative à la déclaration d'intérêt général pour l'ensemble des programmes d'actions du bassin versant du sud-ouest lémanique.

Un dossier sera déposé à la Mairie de BONSEN-CHABLAIS (*siège de l'enquête*), ainsi que dans les communes d'ALLINGES, DOUVAIN, SCIEZ, pendant 33 jours, du **lundi 10 avril 2017 au vendredi 12 mai 2017** inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture des Mairies.

Pendant le même délai, un double du dossier sera adressé aux Mairies d'ANTHY-SUR-LEMAN, ARMOY, BALLAISON, BRENTHONNE, CERVENS, CHENS-SUR-LEMAN, DRAILLANT, EXCENEVEX, FESSY, LOISIN, LULLY, LE LYAUD, MARGENCEL, MASSONGY, MESSERY, NERNIER, ORCIER, PERRIGNIER, THONON-LES-BAINS, VEIGY-FONCENEX, YVOIRE, où toute personne pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier de demande d'autorisation pourra être également consultable sur le site Internet des services de l'Etat www.haute-savoie.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.

Monsieur Gérard DEMOND, cadre principal de l'équipement SNCF, en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairies, ou adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en Mairie de BONS-EN-CHABLAIS. Le public pourra éventuellement transmettre ses observations par voie électronique à l'adresse : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Le commissaire-enquêteur siégera en personne en Mairies d'ALLINGES, BONS-EN-CHABLAIS, DOUVAINE, SCIEZ les :

Nom commune	Dates permanence	Heures permanence
BONS-EN-CHABLAIS	12 avril 2017	14 h – 17 h
	12 mai 2017	14 h – 17 h
DOUVAINE	19 avril 2017	14 h – 17 h
ALLINGES	28 avril 2017	14 h – 17 h
SCIEZ	3 mai 2017	14 h – 17 h

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée dans les Mairies concernées et publiée sur le site Internet des services de l'Etat. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement

Isabelle LHEUREUX

